



Communiqué - 2 septembre 2009

Le devenir de l'Institut culturel français de Francfort

Les Français de Hesse et de la région ont appris avec surprise et émotion la fermeture de l'Institut culturel français de Francfort tel qu'ils le connaissaient le 31 août dernier. Du point de vue des services culturels, il ne disparaîtra pas complètement puisqu'il sera désormais rattaché à la Mission historique française en Allemagne, jusque là installée à Göttingen, qui va donc s'installer à Francfort, capitale économique de la Hesse.

- Le fonds bibliothécaire de l'Institut culturel a été en grande partie cédé à l'Université Goethe de Francfort.
- Les activités culturelles « grand public » seront-elles maintenues ? À défaut de celle de la langue, la mission de diffusion de la culture sera-t-elle maintenue ?
- Les cours de langue, activité par nature nécessairement lucrative, le label FLE, le centre d'examens DELF, DALF, DFA, sont transférés sous la forme d'une convention à un Institut de langue privé de Francfort sur décision de l'ambassade. Il y a-t-il eu un appel d'offres ? Les enseignants, tous des vacataires, n'ont été informés que tardivement de ces transferts, juste avant les vacances, et espèrent pouvoir retrouver des conditions similaires ou meilleures auprès de ce nouveau prestataire privé, mais quelles garanties ont-ils sinon celles du marché en pleine crise économique et financière ? S'ils devaient être contraints à accepter des rétributions moindres ou si leurs vacances diminuaient, ils seraient les grands perdants de cette réforme.

Il s'agit d'un regroupement qui semble réduire l'offre culturelle française en Allemagne, pays qui a déjà beaucoup payé les économies de l'État français depuis 10 ans avec les fermetures des centres culturels de Heidelberg, de Fribourg, les regroupements avec d'autres structures françaises ou allemandes à Rostock, Hambourg...

Si des réformes sont inhérentes et souvent nécessaires, les élus à l'Assemblée des Français de l'Étranger de notre groupe Français du Monde-ADFE tiennent à réaffirmer qu'ils n'ont aucunement été informés de ce regroupement opéré cet été par les services culturels de notre ambassade à Berlin et encore moins consultés.

C'est également le cas des associations d'utilité publique telles que les sections locales de Français du Monde-ADFE. Ce tissu de la société civile et ses liens avec les élus doivent faire d'eux des partenaires du dialogue social et politique lorsqu'il s'agit de mesures concernant directement et indirectement les communautés françaises.

Nous assurons ici les personnels concernés par ces réformes du réseau culturel de notre solidarité et de notre soutien. Nous demandons en outre une information complète sur la situation et nous serons vigilants quant au maintien de la qualité de l'offre culturelle.

Michel Chaussemy, Catherine Rioux, Claude Chapat et Philippe Loiseau
Conseillers à l'Assemblée des Français de l'Étranger pour l'Allemagne

Alain Cardot, président de la section FDM-ADFE Hessen